

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 8

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 juillet, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la ville de Sciez-sur-Léman sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 1 juillet 2025

SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie AYISSI

20250708.07

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DU FOYER CULTUREL DE SCIEZ POUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS AU SEIN DU COLLEGE THEODORE MONOD**

Exposé

Les objectifs de cette convention annuelle sont de permettre au Foyer Culturel de Sciez et du Chablais d'intervenir au sein du Collège Théodore Monod, de mettre en place, pendant le temps hors classe :

- des ateliers et d'en assurer l'encadrement,
- d'ouvrir au sein du foyer coopératif un espace d'accueil informel sans inscription,
- d'amorcer une réflexion concertée avec la "Vie Scolaire" et l'équipe de direction du Collège.

Actions subventionnées : action collège

Montant de la convention : 15 732 €

Acompte 1 - septembre 25 % : 3 933 euros

Acompte 2 - décembre 25 % : 3 933 euros

Acompte 3 - mars 25 % : 3 933 euros

Acompte 4 - juin 15 % : 2 359.80 euros

Solde à réception des bilans : 1 573.20 euros

Durée de la convention : Du 1er septembre 2025 au 1er juillet 2026

Décision

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte les termes de la convention,

Valide la subvention pour un montant de 15 732 euros,

Autorise la présidente à signer la convention d'objectifs et de moyens formalisant cette subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jours, mois, et an susmentionnés,

G. Bouvier

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente
Faïma BOUVIER.

